



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION  
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE  
ORGANIZACÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

Bobo-Dioulasso, le 15 juin 2015

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

Référence : FM/TEND/AMI/2015/004 

**Recrutement d'un (01) consultant pour la préparation et la facilitation du 1<sup>er</sup> forum de la CEDEAO sur les bonnes pratiques en santé**

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), Institution spécialisée de la CEDEAO a l'intention de recruter un consultant pour *préparer et faciliter le 1<sup>er</sup> forum de la CEDEAO sur les bonnes pratiques en santé.*

Le forum cité ci-dessus vise à créer un espace régional d'échanges des bonnes pratiques en santé entre les pays membres de la CEDEAO, et ce, afin de permettre auxdits pays, à l'OOAS et aux partenaires techniques et financiers, de bâtir des interventions d'accompagnement basées sur les priorités nationales et d'accélérer ainsi l'atteinte des résultats en santé. (Confère TDR ci-joints).

Le délai d'exécution maximum prévu pour lesdites prestations est de **30 jours**.

L'OOAS invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Pour cette activité, le consultant devra avoir des qualifications et compétences solides dans les domaines ci-après :

- Santé Publique,
- Sciences sociales,
- Animation de conférences scientifiques,
- Etc.

Les critères fondamentaux pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- satisfaire aux qualifications et compétences techniques requises mentionnées dans les termes de référence ;
- avoir une expérience d'au moins huit (8) ans au niveau international et de la CEDEAO ;
- avoir réalisé une mission analogue.

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode des qualifications des consultants telle que décrite dans le code de passation des marchés de la CEDEAO (mis en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014).

Le présent avis est publié sur le site web de l'OOAS : [www.wahooas.org](http://www.wahooas.org)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

**Organisation Ouest Africaine de la Santé**  
01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01  
Avenue Ouezzin COULIBALY  
Burkina Faso  
Téléphone : (226) 20 97 57 75/ 20 97 00 97  
Fax : (226) 20 97 57 72

Adresse électronique : [offres@wahooas.org](mailto:offres@wahooas.org); [lamoukou@wahooas.org](mailto:lamoukou@wahooas.org)  
copie à : [agbaguidi@wahooas.org](mailto:agbaguidi@wahooas.org) et [mouedraogo@wahooas.org](mailto:mouedraogo@wahooas.org) du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées aux adresses ci-dessus, en personne, par courrier postale ou par courrier électronique **en précisant l'objet**, et ce, au plus tard le **30 juin 2015** à 15 Heures 30 minute TU.

  
**Dr Xavier CRESPIN**  
**Directeur Général**

  
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE  
ORGANISATION OESTE AFRICANA DA SAUDE  
WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION  
BOBO DIULASSO - BURKINA FASO



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION**  
**ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE**  
**ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

**1er FORUM DE LA CEDEAO SUR LES BONNES PRATIQUES EN SANTE**

**PREPARATION ET FACILITATION DU FORUM**  
**TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT**

**I. CONTEXTE**

Il est aujourd'hui reconnu que la promotion de la documentation, la diffusion et le passage à l'échelle des pratiques éprouvées efficaces et efficientes constituent un levier important d'accélération de l'atteinte des objectifs de santé publique. C'est pourquoi, créer un espace régional d'échanges de ces bonnes pratiques entre les pays membres, permettra à ces pays, à l'OOAS et aux partenaires techniques et financiers, de bâtir des interventions d'accompagnement basées sur les priorités nationales et d'accélérer ainsi l'atteinte des résultats en santé.

Sur la base de ce qui précède, l'OOAS a soumis à l'Assemblée des Ministres de la Santé (AMS) une résolution portant création du Forum de la CEDEAO sur les Bonnes Pratiques en Santé (FBPS), qui a été approuvée lors de la 15<sup>ème</sup> session ordinaire, tenue à Monrovia au Liberia les 11 et 12 avril 2014. Il convient de noter que la terminologie « Bonnes Pratiques en Santé » a été adoptée par les ministres de la santé en lieu et place de celle « Meilleures Pratiques en Santé ». Ainsi, l'adoption de cette résolution par l'AMS donne ainsi le quitus à l'OOAS pour établir le forum et l'organiser annuellement en collaboration avec les pays membres et les partenaires techniques et financiers.

La première Session de ce forum régional est ainsi prévue à Ouagadougou au Burkina Faso, du 29 au 31 Juillet 2015 et porte sur le thème suivant :

**Mettre fin aux décès maternels et infantiles évitables en Afrique de l'Ouest -**

*Qu'est ce qui marche en Santé de la Reproduction et Planification Familiale en matière de :*

- *Leadership, Management et Gouvernance;*
- *Approches d'offre des services de santé;*
- *Approches socioculturelles et plaidoyer;*
- *Mise à l'échelle et durabilité des pratiques efficaces.*

Le choix de ce thème pour le 1<sup>er</sup> Forum de la CEDEAO sur les BPS se justifie d'une part par les résultats de l'analyse situationnelle de la Santé de la Reproduction réalisée en avril 2014 par l'OOAS, et d'autre part, du fait que la situation de la santé de la mère et de l'enfant demeure très préoccupante dans la région malgré les efforts appréciables fournis et les avancées remarquables obtenues.



Dans le cadre de ce forum, **les domaines à explorer pour identifier et documenter les Bonnes Pratiques concernent la Planification Familiale, la Santé Maternelle et Néonatale et la Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et Adolescents en démontrant les pratiques qui marchent le mieux en termes de leadership, management et gouvernance, d'approches socioculturelles et plaidoyer et d'approches de mise à l'échelle et de durabilité.**

## II. BUT ET OBJECTIFS DU FORUM

Le but du Forum est de faire la promotion et la diffusion des bonnes pratiques en santé, pour accélérer la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes prioritaires des pays membres de la CEDEAO. Ainsi, il permettra d'identifier les questions stratégiques clés, les bonnes pratiques et approches novatrices en vue de formuler des recommandations et des résolutions à l'intention des ministres de la santé des pays membres de la CEDEAO.

**De façon plus spécifique, le Forum vise à :**

1. Promouvoir la culture de partage d'expériences sur le développement et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et interventions de santé efficaces et efficaces considérés comme bonnes pratiques;
2. Mobiliser et aligner toutes les parties prenantes clés (OOAS, pays membres, acteurs de la société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers) sur les priorités régionales et nationales axées sur les bonnes pratiques en santé ;
3. Impulser/catalyser le changement à travers l'utilisation des bonnes pratiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes prioritaires de santé dans les pays membres de la CEDEAO;
4. Suivre et évaluer les progrès réalisés par les pays membres dans la réplication et le passage à l'échelle des bonnes pratiques en santé dans l'espace de la CEDEAO.

## III. PARTICIPANTS AU FORUM

Ce forum regroupera des hauts responsables des ministères de la santé, des experts régionaux en santé, des chercheurs, des directeurs des institutions de formation et de recherche, des responsables des grandes ONG internationales, régionales et locales, des représentants des ONG et Associations de la société civile, du secteur médical privé ainsi que des partenaires techniques et financiers de la région et d'ailleurs.

## IV. PROCESSUS DU FORUM

Le processus du Forum comprend trois phases clés : une phase préparatoire, une phase de tenue proprement dite du forum et une phase post-forum.

- La phase préparatoire de ce premier forum consiste essentiellement au choix du thème, l'appel à abstracts, la dissémination des outils méthodologiques de documentation des bonnes pratiques en santé au niveau des pays membres, la sélection des abstracts soumis, l'édition d'un livre d'abstracts, la préparation du programme du forum,



l'organisation d'une réunion technique du Groupe Technique Régional de Travail (GTRT) et l'organisation administrative et logistique du forum.

- La tenue du forum comprend entre autres, une cérémonie d'ouverture solennelle, des sessions plénières et parallèles faites de présentations orales suivies de débats et des présentations sous forme de posters pour exposition, la synthèse des recommandations issues des sessions, l'organisation d'une réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) composé de Directeurs Généraux ou Nationaux, de Directeurs des institutions de recherche et de formation et des Directeurs Généraux de l'OOAS ainsi que la délégation de la Commission de la CEDEAO.
- Quant à la phase post-forum, elle consistera à l'adoption des recommandations et résolutions issues du forum par l'AMS, l'établissement d'un plan de suivi/évaluation avec des indicateurs clés de mise en œuvre des recommandations et résolutions et l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre de ces recommandations.

## V. ORGANES DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU FORUM

Pour dérouler ce processus, l'OOAS a mis en place un certain nombre d'organes qui permettent, chacun en ce qui le concerne, d'aider à la mise en œuvre des différentes activités. Il s'agit de :

### 1. Groupe Technique Régional de Travail (GTRT)

Le GTRT a pour responsabilité principale d'aider l'OOAS dans l'orientation et la facilitation du processus de mise en place du Forum des Bonnes Pratiques en santé dans l'espace CEDEAO. Il a pour tâches spécifiques de :

- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes clés sur l'idée et la pertinence du Forum ;
- Développer et valider un projet complet de mise en place du Forum ;
- Elaborer une résolution portant mise en place d'un Forum régional sur les meilleures pratiques en santé dans l'espace CEDEAO et la faire approuver par les Ministres de la Santé des pays membres ;
- Etablir et exécuter un plan d'action sur la préparation et l'organisation du premier Forum.

Le GTRT est composé de représentants des Points Focaux et des Experts nationaux de l'OOAS, d'Experts régionaux du Système des Nations-Unies (OMS, UNFPA, UNICEF), d'Experts régionaux des institutions de formation et de recherche, du Secrétariat du Consortium IBP (Implementing Best Practices Initiative) et d'Agences de Coopération Internationale (USAID, KFW, etc.). La présidence et le secrétariat sont assurés par l'OOAS.

La première réunion du GTRT, tenue à Bobo-Dioulasso, du 10 au 12 septembre 2013, a permis de valider les Termes de Référence du Groupe, d'orienter le Groupe sur ce que c'est qu'une Bonne Pratique en Santé, d'initier un projet de résolution portant création du Forum régional dans l'espace CEDEAO, de définir les organes régionaux à mettre en place pour soutenir le processus du Forum et d'établir un plan d'actions pour les prochaines étapes devant mener au premier forum.



Une deuxième rencontre du GTRT a été utilisée comme un atelier régional, tenu à Bobo-Dioulasso, du 26 au 28 janvier 2015 et a permis d'avoir le consensus sur la définition d'une Bonne Pratique en Santé (BPS) et sur les outils méthodologiques devant permettre d'identifier et de documenter une BPS, d'écrire un abstract sur une pratique documentée, d'enregistrer l'abstract sur le site Web de l'OOAS et de discuter des caractéristiques d'une présentation orale et d'une présentation sous forme d'affiche (poster).

Le GTRT a également contribué à la réalisation des ateliers nationaux de dissémination des outils méthodologiques harmonisés dans 7 pays sélectionnés, durant le mois de mai 2015. Le GTRT contribue à assurer la qualité du contenu technique du programme du Forum.

## **2. Comité Interne d'Organisation**

En vue d'assurer le suivi et le secrétariat technique du processus global du forum et du fonctionnement des différents organes mis en place, un Comité Interne d'Organisation a été mis en place par la Direction Générale de l'OOAS. La Présidence de ce Comité est assurée par le Directeur Général Adjoint de l'OOAS et la Coordination Générale par la Directrice du Département des Soins de Santé Primaires. Les membres comprennent les Professionnels représentant chaque département technique de l'OOAS, y compris celui en charge de l'Administration et des Finances. Le Comité Interne d'Organisation travaille à assurer l'organisation efficace du Forum.

## **3. Comité Mixte d'Organisation**

Le Comité Interne de l'OOAS se joint au Comité d'Organisation mis en place par le Ministère de la Santé du pays qui abrite le Forum pour former le Comité Mixte d'Organisation. Sont associés à ce Comité mixte, les représentants du Système des Nations-Unies concernés par le thème du Forum (comme l'OMS, l'UNFPA, l'UNICEF) ainsi que ceux des Agences de Coopération Internationale concernées.

Ce Comité a pour responsabilités de préparer entre autres, la cérémonie d'ouverture officielle du Forum et de prendre toutes les mesures logistiques, administratives et sécuritaires liées au Forum. Il peut également contribuer à l'amélioration du contenu technique du programme du Forum.

## **4. Comité Consultatif Régional (CCR)**

Une partie du troisième jour du Forum proprement dit sera consacrée à une rencontre regroupant les Directeurs Nationaux (ou Généraux) de Santé des quinze pays membres, les Directeurs des Institutions de Formation et de Recherche et des Directeurs Généraux de l'OOAS, en vue de revoir les délibérations issues du Forum (à savoir les recommandations et les résolutions faites sur les bonnes pratiques à promouvoir dans la région). Ce Comité sera présidé par le Directeur National (ou Général) du pays membre assumant la Présidence en Exercice de la CEDEAO. Ainsi, un plan de finalisation des recommandations et résolutions issues du forum devra être validé y compris les modalités de leur adoption par la prochaine AMS.



## 5. Instances régionales existantes (Comité de Programmes et AMS)

- Le Comité de Programmes est une instance technique que l'OOAS organise annuellement et qui permet entre autres, de valider le plan d'action opérationnel de l'OOAS pour l'année qui suit. Cette instance sera utilisée pour s'assurer que les recommandations et résolutions issues du Forum sont prises en compte dans la programmation annuelle de l'OOAS. L'instance sera également utilisée pour valider le thème du prochain Forum sur proposition de l'OOAS.
- Quant à l'AMS, il s'agit d'une instance technique de haut niveau de prise de décisions en matière de priorités régionales en santé, d'adoption des résolutions, de validation du rapport annuel de la Direction Générale de l'OOAS pour l'année écoulée et d'adoption du programme annuel de l'OOAS pour l'année à venir. Cette instance sera opportune pour adopter le thème du Forum validé par le Comité de Programme ainsi que les résolutions et recommandations issues du Forum précédent. L'AMS est également l'occasion de partager ces résolutions et recommandations du Forum avec les Partenaires Techniques et Financiers de l'OOAS durant le Forum des partenaires qui la précède (d'un jour).

## VI. NIVEAU ACTUEL DU PROCESSUS DU FORUM

De tout ce qui précède, il ressort que plusieurs étapes du processus global du forum ont été franchies. Le dernier délai de réception des abstracts étant fixé au 5 juin 2015, les prochaines étapes du processus du forum comprennent les activités suivantes :

- Sélection rigoureuse des abstracts soumis par un comité de relecture (à mettre en place par l'OOAS) ;
- Edition d'un livre d'abstracts dans les trois langues de la CEDEAO (français, anglais et portugais) ;
- Animation d'une réunion du GTRT et du comité mixte d'organisation devant permettre de finaliser les aspects techniques préparatoires du forum proprement dit ;
- Etablissement du programme des trois jours du forum proprement dit, y compris éventuellement un jour de pré-forum ;
- La facilitation de la conduite du programme du forum, y compris la réunion du CCR et la synthèse des recommandations et résolutions issues du forum ;
- La rédaction, l'édition et la diffusion du rapport technique du forum.

## VII. RESPONSABILITES ET TACHES DU CONSULTANT

Dans ce processus, il est prévu le recrutement d'un Consultant, expert dans le domaine de la Santé Maternelle, néonatale et infantile et la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes, ayant des compétences avérées dans la facilitation des fora et conférences du niveau régional ou international.

Le Consultant aura pour responsabilités de faciliter la préparation technique du forum proprement dit et la conduite du programme établi à cet effet, en étroite collaboration avec le Comité Interne d'Organisation de l'OOAS. Il jouera également le rôle de Maître de Cérémonie lors de la cérémonie d'ouverture officielle et des sessions plénières. Il doit réguler et s'assurer du bon déroulement de toutes les sessions plénières et parallèles ainsi que de toutes les présentations prévues au forum, en faire des synthèses journalières et faire un



rapport complet sur le déroulement du forum avec un accent particulier sur les conclusions et recommandations issues des différentes sessions. Ce rapport devra être déposé dans les délais contenus dans le contrat de prestation.

Les activités à assigner au Consultant à ce stade d'évolution du processus du forum concernent essentiellement :

- **L'animation d'une réunion du GTRT devant permettre de finaliser les aspects techniques préparatoires du forum proprement dit.** Il s'agira, durant cette rencontre, d'amener le Groupe technique à valider le programme du forum, y compris celui du pré-forum en accord avec les partenaires concernés ; d'établir un plan de rapportage des différentes sessions du forum (plénières et parallèles ainsi que la revue des posters) en situant les responsables, de manière à obtenir les principales conclusions et recommandations issues des sessions en temps réel.
- **L'établissement du programme des trois jours du forum proprement dit, y compris éventuellement un jour de pré-forum.** Il s'agira ici de finaliser l'agenda du forum selon les inputs de la réunion du GTRT et de s'assurer par la suite que chaque intervenant dans le forum (présentateur et modérateur) a une compréhension claire sur le déroulement exact des sessions qui le concerne. Le pré-forum fera l'objet également d'interaction avec les partenaires concernés comme IBP, LMG, E2A. Parallèlement, le Consultant s'assurera que les présentations orales et en affiches (posters) sont collectées, numérotées et classées par session et par jour, par les sous-groupes de travail.
- **La facilitation de la conduite du programme du forum y compris la réunion du CCR et la synthèse des recommandations et résolutions issues du forum.** En jouant le rôle du Maître de cérémonie lors des cérémonies d'ouverture et de clôture du Forum, le Facilitateur s'assurera de la mise en place de tous les dispositifs techniques et matériels des différentes sessions du forum ainsi que de l'orientation technique des présentateurs. Il organisera avec le Comité Interne de l'OOAS, le rapportage systématique des conclusions et recommandations des différentes sessions et la réunion de débriefing chaque soir permettant de faire la synthèse des recommandations issues des discussions autour des sessions de la journée. Il présentera les principales recommandations et résolutions issues de l'ensemble des sessions du forum lors de la réunion du CCR le troisième jour du forum.
- **Le rapport technique du forum.** A la fin du forum, le Consultant préparera un rapport complet dont la structure aura été préalablement établie de commun accord avec le Comité Interne de l'OOAS.

## VIII. QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES

Le Consultant doit être :

- un Expert sénior ayant au moins 15 ans d'expériences dans le domaine de la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile et/ou dans la Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et Adolescents et familier (familiale) aux questions de Bonnes Pratiques en Santé, qu'il s'agisse de la documentation des bonnes pratiques en santé, de la réplique et de la mise à l'échelle des bonnes pratiques en santé ainsi qu'à l'écriture des abstracts.
- Il/elle doit avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'animation des conférences scientifiques ou des fora dans le domaine de la santé.





- Il/elle doit démontrer sa capacité à travailler avec une équipe multidisciplinaire et à faciliter un processus de groupe.
- Le Consultant doit avoir un diplôme de Santé Publique ou de Sciences Sociales de troisième cycle.
- Le Consultant doit écrire et parler couramment au moins deux des trois langues suivantes : Français, Anglais ou Portugais.

## IX. MODALITES ADMINISTRATIVES DE LA CONSULTATION

### a. Procédures administratives :

- Le Consultant doit envoyer à l'OOAS son CV actualisé et une lettre de motivation au plus tard trois semaines après la date de lancement de l'appel à candidature.
- Un contrat sera signé au préalable entre le Consultant et l'OOAS stipulant toutes les clauses liées à la consultation, y compris les modalités de paiement des honoraires du Consultant.
- Le Consultant fournira en même temps que son CV, ses références bancaires complètes.
- Des rencontres sont prévues entre le Consultant et le Comité Interne d'Organisation de l'OOAS afin d'orienter le Consultant et clarifier les rôles et responsabilités de chaque partie.
- Le Consultant sera à cet effet invité pour ces différentes rencontres avant et pendant le forum et l'OOAS assurera la prise en charge de ses frais de transport et de séjour.
- Le travail de consultation sera supervisé par le Coordinateur technique du forum conformément aux clauses du contrat signé.

### b. Durée de la consultation :

La consultation aura une durée maximale de 30 jours effectifs de travail, répartis entre avant le forum (15 jours), pendant le forum (5 jours) et après le forum (10 jours). La période couverte pour cette consultation partira de la semaine du 29 juin à celle du 10 août 2015.

### c. Honoraires de la consultation :

Des honoraires journaliers du Consultant seront payés par l'OOAS pour les trente (30) jours effectifs de travail.

Les paiements s'effectueront en trois tranches dont :

- La première tranche (30%) à la signature du contrat ;
- La deuxième tranche (35%) à la fin du Forum ;
- La troisième tranche (35%) à la remise du rapport final prenant en compte les observations de l'OOAS.



## X. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE CONSULTATION

N°	ACTIVITES	JUN				JUILLET				AOUT			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
1	Rencontre de briefing à Bobo-Dioulasso				x								
2	Réunion du GTRT				x								
3	Finalisation du Programme du Forum					x							
4	Facilitation du Forum								x				
5	Rapport général du Forum										x		

### DELAIS DE DEPOT DES ABSTRACTS : 05 JUIN 2015

Nous vous prions de bien vouloir soumettre vos abstracts au plus tard **le 05 juin 2015**,

Pour soumettre votre abstract, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire d'enregistrement d'abstracts en ligne sur le site Web suivante : [www.wahooas.org](http://www.wahooas.org) (en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.wahooas.org/fbps>) OU alors transmettre le formulaire rempli à l'adresse électronique suivante : [fbps@wahooas.org](mailto:fbps@wahooas.org)

A noter que le formulaire d'enregistrement de l'abstract comporte également des informations servant de guide pour mieux rédiger l'abstract.